

VACCINS CONTRE LE COVID ?

≈ Plusieurs vaccins, « vaccins à l'ARN » ou thérapie génique ? ≈

« Les premiers « vaccins » qu'on nous propose ne sont pas des vaccins, mais des produits de thérapie génique. **On ne connaît absolument pas les conséquences de cette injection, car c'est une première chez l'homme.** Et si les cellules de certains « vaccinés » fabriquaient trop d'éléments viraux, entraînant des réactions incontrôlables dans notre corps ? (...) »

« **Il existe donc un risque réel de transformer nos gènes définitivement.** Il y a aussi la possibilité, par

la modification des acides nucléiques de nos ovules ou spermatozoïdes, de transmettre ces modifications génétiques à nos enfants. » – *Extrait de la lettre ouverte de Christian Perronne, médecin, spécialiste des maladies infectieuses.*

« **En fait, ce « vaccin prometteur » aux yeux de la grande majorité des gens devrait être INTERDIT parce qu'il s'agit d'ingénierie génétique !** »

Dr Wolfgang Wodarg sur les vaccins à ARN. Cité par Robert F. Kennedy dans un message vidéo retranscrit du 14/11/2020.

~ **Risques** (vaccin à ARN, les autres aussi, réactions allergiques, immunitaires, stérilité) ~

« La formation d'anticorps dits "non neutralisants" **peut entraîner une réponse immunitaire exagérée**, en particulier lorsque la personne test est confrontée au vrai virus dit "sauvage" après la vaccination. Cette amplification dite anticorps-dépendante, l'ADE, est connue depuis longtemps grâce à des expériences de vaccins contre les coronavirus sur les chats. »

Les anticorps des vaccins contre les protéines S du covid pourraient se retourner contre nos protéines homologues indispensables dans la formation du placenta, amenant la stérilité.

« Les vaccins à ARNm de BioNTech/Pfizer contiennent du polyéthylène glycol (PEG). 70% des personnes développent des anticorps contre cette substance, **cela signifie que de nombreuses personnes peuvent développer des réactions allergiques, potentiellement mortelles, à la vaccination.** »

Tiré du rapport à l'Agence européenne du médicament par l'ancien vice-président et directeur scientifique de Pfizer, le Dr Michael Yeadon et le Dr Wolfgang Wodarg, spécialiste des poumons et parlementaire allemand.

≈ Un « **passport vert** » ? Va-t-on nous obliger à être vacciné pour aller au restaurant ? ≈

« Nous pourrions **prendre exemple** sur Israël, qui octroie à chaque personne vaccinée **un passeport vert** leur permettant de se rendre dans des lieux de culture, au restaurant, et en définitive, de retrouver une vie normale. » – *Valérie Six, députée UDI ayant présenté le projet de loi sur les urgences sanitaires visant à mettre en place le passeport vert.*

Ledit projet précise : article 3131-9, 6e paragraphe : « **Le Premier ministre peut**, le cas échéant (...) **subordonner les déplacements des personnes, leur accès aux moyens de transport ou à certains lieux**, ainsi que l'exercice de certaines activités à la présentation des résultats d'un test de dépistage établissant que la personne n'est pas affectée ou contaminée, au suivi d'un traitement préventif, y compris à **l'administration d'un vaccin**, ou d'un traitement curatif".

« On peut tout à fait imaginer ça, que d'une certaine manière le fait d'être soumis à la vaccination ouvre des portes qui jusqu'alors étaient fermées ». C'est « le sens naturel des choses ». – *François Bayrou sur LCI (28/12/2020).*

VACCINS CONTRE LE COVID ?

≈ Plusieurs vaccins, « vaccins à l'ARN » ou thérapie génique ? ≈

« Les premiers « vaccins » qu'on nous propose ne sont pas des vaccins, mais des produits de thérapie génique. **On ne connaît absolument pas les conséquences de cette injection, car c'est une première chez l'homme.** Et si les cellules de certains « vaccinés » fabriquaient trop d'éléments viraux, entraînant des réactions incontrôlables dans notre corps ? (...) »

« **Il existe donc un risque réel de transformer nos gènes définitivement.** Il y a aussi la possibilité, par

la modification des acides nucléiques de nos ovules ou spermatozoïdes, de transmettre ces modifications génétiques à nos enfants. » – *Extrait de la lettre ouverte de Christian Perronne, médecin, spécialiste des maladies infectieuses.*

« **En fait, ce « vaccin prometteur » aux yeux de la grande majorité des gens devrait être INTERDIT parce qu'il s'agit d'ingénierie génétique !** »

Dr Wolfgang Wodarg sur les vaccins à ARN. Cité par Robert F. Kennedy dans un message vidéo retranscrit du 14/11/2020.

~ **Risques** (vaccin à ARN, les autres aussi, réactions allergiques, immunitaires, stérilité) ~

« La formation d'anticorps dits "non neutralisants" **peut entraîner une réponse immunitaire exagérée**, en particulier lorsque la personne test est confrontée au vrai virus dit "sauvage" après la vaccination. Cette amplification dite anticorps-dépendante, l'ADE, est connue depuis longtemps grâce à des expériences de vaccins contre les coronavirus sur les chats. »

Les anticorps des vaccins contre les protéines S du covid pourraient se retourner contre nos protéines homologues indispensables dans la formation du placenta, amenant la stérilité.

« Les vaccins à ARNm de BioNTech/Pfizer contiennent du polyéthylène glycol (PEG). 70% des personnes développent des anticorps contre cette substance, **cela signifie que de nombreuses personnes peuvent développer des réactions allergiques, potentiellement mortelles, à la vaccination.** »

Tiré du rapport à l'Agence européenne du médicament par l'ancien vice-président et directeur scientifique de Pfizer, le Dr Michael Yeadon et le Dr Wolfgang Wodarg, spécialiste des poumons et parlementaire allemand.

≈ Un « **passport vert** » ? Va-t-on nous obliger à être vacciné pour aller au restaurant ? ≈

« Nous pourrions **prendre exemple** sur Israël, qui octroie à chaque personne vaccinée **un passeport vert** leur permettant de se rendre dans des lieux de culture, au restaurant, et en définitive, de retrouver une vie normale. » – *Valérie Six, députée UDI ayant présenté le projet de loi sur les urgences sanitaires visant à mettre en place le passeport vert.*

Ledit projet précise : article 3131-9, 6e paragraphe : « **Le Premier ministre peut**, le cas échéant (...) **subordonner les déplacements des personnes, leur accès aux moyens de transport ou à certains lieux**, ainsi que l'exercice de certaines activités à la présentation des résultats d'un test de dépistage établissant que la personne n'est pas affectée ou contaminée, au suivi d'un traitement préventif, y compris à **l'administration d'un vaccin**, ou d'un traitement curatif".

« On peut tout à fait imaginer ça, que d'une certaine manière le fait d'être soumis à la vaccination ouvre des portes qui jusqu'alors étaient fermées ». C'est « le sens naturel des choses ». – *François Bayrou sur LCI (28/12/2020).*